Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260703-DEL26110A-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 JUILLET 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	28	6	1

Affichage : 06 juillet 2026

Secrétaire de séance : **Yves HUSTÉ**

L'an deux mille vingt six, le 03 juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 26 juin 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPECLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Aldeina CELA, Brigitte COCARD, Delphine CHAUVIET, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Antonio DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BELENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

Étaient représentés :
Jacques CARLION donne pouvoir à Gaëtan AUPÈCLE, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Julien DUFRAINE, Martine MILLEPIED donne pouvoir à Brigitte COCARD, Christophe PISTILLI donne pouvoir à Bruno BOURDIN.

Était absent :
Marc-Antoine FOSSARD.

DEL26/110 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA CRÉATION D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ PERMETTANT D'IDENTIFIER LA PORTABILITÉ DU PROJET DE MODERNISATION DE L'USLD EHPAD DE LA NOUE (CH DE VIERZON)

Le Maire

Considérant que cette délibération permettra de faire enfin aboutir la rénovation-reconstruction de l'Unité de soins longue durée et de l'Ehpad de La Noue,

Considérant qu'aujourd'hui, le Centre hospitalier de Vierzon effectue à la fois une activité d'hôpital et d'Ehpad,

Considérant que la rénovation-reconstruction de l'Ehpad qui est évoquée depuis 2016 sans concrétisation, a provoqué un sous-investissement de mise à niveau et de maintenance, auxquels s'ajoute l'impossibilité d'obtenir des financements extérieurs pour sa rénovation-reconstruction,

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260703-DEL26110A-DE

au vu de la situation financière du Centre hospitalier. Ce retard pris dans l'entretien de l'Ehpad augmente encore le coût des travaux à prévoir, et donc le montant de l'emprunt à contracter. Cette situation ne peut donc qu'empirer,

Considérant que la solution consiste donc en une scission des deux activités du Centre hospitalier : hôpital d'un côté et Ehpad de l'autre,

Considérant que, grâce à une scission des comptes et du patrimoine du Centre hospitalier, l'hôpital gériatrique, qui serait une nouvelle structure, bénéficierait de comptes sans passif, lui permettant de porter de manière crédible l'emprunt important qui sera nécessaire à sa construction,

Considérant que le nouvel hôpital gériatrique aura un statut d'établissement public de santé et, à ce titre, une délibération du Conseil municipal est exigée par le Code de la santé publique,

Considérant que le directeur du Centre hospitalier de Vierzon qui porte ce projet nous demande donc un avis favorable,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

23 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Aldeina CELA, Brigitte COCARD, Delphine CHAUVIET, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BELENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Ahmed TAOUSSI.

6 voix Pour par mandat : Jacques CARLION donne pouvoir à Gaëtan AUPÈCLE, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Julien DUFRAINE, Martine MILLEPIED donne pouvoir à Brigitte COCARD, Christophe PISTILLI,donne pouvoir à Bruno BOURDIN.

5 abstentions : François BEDU,Toufik DRIF,Nathalie BAPTISTE, Malika DEMIK, Maryvonne ROUX.

1 absent : Marc-Antoine FOSSARD.

- de permettre cette opération, de manière à créer les conditions qui permettront l'ouverture d'un nouvel hôpital gériatrique dans notre ville.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire





Yves HUSTÉ

Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 6 juillet 2026